

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CRUVIERS-LASCOURS

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT GARD

Séance du 29 mars 2017

Nombres de membres

Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13	12

Le vingt-neuf mars de l'an deux mille dix-sept à 19h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur FIARD Fabien: MAIRE.

Présents : ADAMIEC Pierre-Nicolas, ALLEMAND Jean-Charles AULERY Lucien, CEZAR Jocelyne, COSTA Rémy, FIARD Fabien, MILLOT Muriel, TOULOUZE Michel

ABSENTS / EXCUSES :

- TOULOUZE Amandine, pouvoir donné à TOULOUZE Michel
- BUET Jean-Claude pouvoir, donné à ADAMIEC Pierre-Nicolas
- DUBOIS Karine pouvoir, donné à MILLOT Muriel
- BEAU Christian pouvoir, donné à AULERY Lucien

Absente : BOUXIN Sabrina
Secrétaire de séance : CEZAR Jocelyne

Le CONSEIL MUNICIPAL passe à l'ordre du jour :

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017 EAU ET ASSAINISSEMENT M49 ET NOUVEAUX TARIFS DE L'EAU

Le Maire présente :

BUDGET PRIMITIF 2017

Fonctionnement équilibré à : 80 168.90 €
 Investissement équilibré à : 79 629.99 €

Le Conseil, après en avoir délibéré, approuve ce budget :

POUR : 10
 CONTRE : 0
 ABSTENTION : 2

Les nouveaux tarifs de l'eau année 2017

Consommation eau	1,20 €	TTC/M3
Abonnement compteurs	21 €	TTC/Annuel
Part Communale	0,09 €	TTC/M3
Redevance pollution	0.29 €	TTC/M3
Redevance modernisation des réseaux	0.16 €	TTC/M3
Redevance assainissement non collectif SPANC	20 €	TTC/Annuel
Redevance communautaire générale Alès Agglo – Part fixe	6.02 €	HT/Annuel
Redevance communautaire générale Alès Agglo – Part variable	0.6808 €	HT/M3
Redevance communautaire d'exploitation Alès Agglo	0.72 €	HT/M3

Le Conseil, après en avoir délibéré, approuve les nouveaux tarifs de l'eau à l'unanimité :

FAIT ET DELIBERE A CRUVIERS – LASCOURS,
 LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.
 Pour copie conforme.

Le Maire

Fabien FIARD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-213001001-20170329-2017_12-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2017

